

# PROCÈS-VERBAL N°2

## Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

**Le mercredi 7 février 2024**

**Par visioconférence ZOOM**

**18 h 30**

*Présences :*

*Geneviève Grenier, présidente du Conseil  
Estelle Ah-Kiow  
Donald Blais  
Melinda Chartrand  
Rhea Dechaine  
Dominique Janssens  
Marcellin Kwilu Mondo  
Marcel Levesque  
Dorothée Petit-Pas*

*Absences motivées :*

*Claire Thibideau, présidente du Comité  
Nathalie Dufour-Séguin, vice-présidente du Conseil  
Cassandra Geronga, élève conseillère  
Lucas Sayegh, élève conseiller*

*Membres du personnel :*

*Nicole Mollot, directrice de l'éducation  
Frédéric Bergeron, surintendant de l'éducation  
Dereck Chin, chef des affaires  
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation  
Jean Magny, surintendant de l'éducation  
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

**1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées**

La présidence du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare la réunion du Comité de travail du 7 février 2024 ouverte à 18 h 30.

**1.1 Reconnaissance des territoires autochtones**

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

**1.2 Prière d'ouverture**

La prière d'ouverture est récitée par les membres présents.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Motion 1

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par le conseiller Marcellin Kwilu Mondo

Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 7 février 2024, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

**3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

**4. Audition de contribuables/délégations**

Sans objet.

**5. Présentation**

Sans objet.

**6. Adoption des procès-verbaux**

**6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2023**

Motion 2

Le conseiller Marcel Levesque propose

Appuyé par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2023, tel que présenté.

ADOPTÉE

**7. Affaires découlant des procès-verbaux**

La directrice de l'éducation, madame Nicole Mollot, indique que 1) *Critères d'admissibilité* : le statut quo est maintenu; le point sera retiré du tableau ; 2) *Solidarité pour la scolarité* : le lancement sera fait aux parents lors de la Semaine de l'éducation catholique en mai 2024 qui seront invités à faire un don directement sur le site de l'ACCEC ; le point sera retiré du tableau ; 3) *Mâts* : une étude de faisabilité sera présenté lors de la réunion du Comité de mars prochain; 4) *Dates de début des projets* : les dates seront rajoutées en mars prochain et enfin 5) *Sous-comité de révision des politiques* : l'élaboration d'un calendrier de révision des politiques de gouvernance sera fait au cours des prochaines semaines.

## **8. Questions à l'étude**

### **8.1 Rapport ÉDU.02-02/2024 – Calendrier scolaire 2024-2025**

#### Motion 3

La conseillère Dorothee Petit-Pas propose

Appuyée par le conseiller Marcellin Kwilu Mondo

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver le calendrier scolaire 2024-2025 tel que présenté dans le rapport ÉDU.02-02/2024 intitulé « Rapport sur le calendrier scolaire 2024- 2025 » conditionnel à l'approbation du ministère de l'Éducation suite à la réunion du Conseil du 28 février 2024.

ADOPTÉE

Le surintendant de l'éducation, monsieur Jean Magny, rappelle que le calendrier scolaire 2024-2025 a été élaboré, comme dans les années passées, en consultation avec les syndicats et le conseil scolaire de langue française limitrophe en raison du partage du transport scolaire.

Le surintendant de l'éducation, monsieur Jean Magny, quitte la réunion.

### **8.2 Rapport IMM.02-02/2024 – Avancement des projets de construction**

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, présente le rapport IMM.02-02/2024 et répond aux diverses questions des membres présents.

À la demande de la Table, la surintendante de l'éducation Iskander rappelle les processus en place au niveau des municipalités concernant l'octroi des plans de site. Une nouvelle loi exige que le plan de site soit octroyé dans les 60 jours de la demande initiale. Toutefois, la ville exige des rencontres de préconsultation qui comprennent des demandes et des échéances encore plus longues.

## **9. Avis de motion**

Sans objet.

## **10. Correspondances**

Sans objet.

## **11. Questions diverses**

### **11.1 Mise à jour du comité ad hoc sur le démarchage politique**

Une rencontre sera organisée dans les prochaines semaines afin d'élaborer un plan de démarchage pour accélérer les démarches auprès de la ville de Hamilton pour la construction de l'ÉS Académie Mère-Teresa. Un membre de la Table rappelle que la députée de Hamilton Mountain, Monique Taylor, pourra être approchée pour faire pression sur la ville de Hamilton.

## 11.2 Mise à jour du comité ad hoc sur la révision des politiques

Sans objet.

### 12. Motion de recevoir

#### Motion 4

La conseillère Rhea Dechaine propose

Appuyée par le conseiller Marcellin Kwilu Mondo

Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Tableau des affaires découlant des réunions publiques
- Rapport IMM.02-02/2024 – Avancement des projets de construction
- Questions diverses

ADOPTÉE

### 13. Séance huis clos

Sans objet.

### 14. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail

La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 6 mars 2024.

### 15. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité de travail du 7 février 2024 étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 10.

---

Directrice de l'éducation

---

Présidence du Conseil